

Image not found or type unknown



Travaux de ravalement dans un immeuble

Par **CHOCOLAT1234**, le **06/07/2009** à **16:49**

Bonjour,

Suite à une décision de copropriétaires lors d'une assemblée générale annuelle, le compte rendu du procès verbal notifie des travaux de ravalement auxquels je ne peux payer .- Je suis propriétaire-